

Caractéristiques du fonds d'assurance

Nom	Balanced-Low Fund
Date de création	18/09/2017
ISIN	BE6298006873
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	P&V Group
Valeur nette	31,38
Type de profil	Neutre
Frais de gestion	0,75%

Caractéristiques du fonds sous-jacent

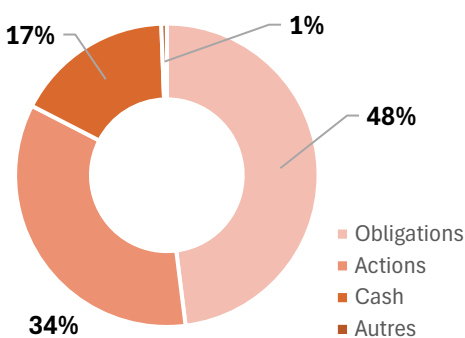
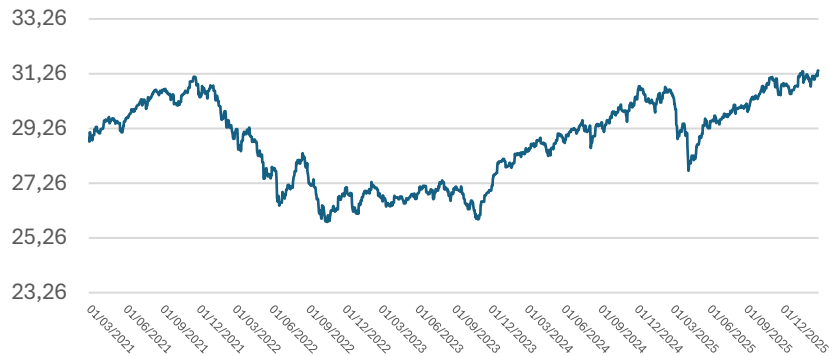
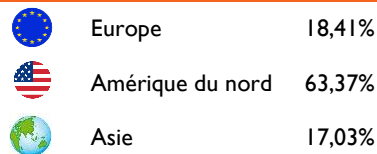
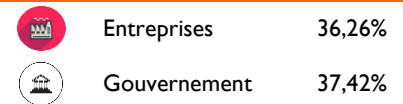
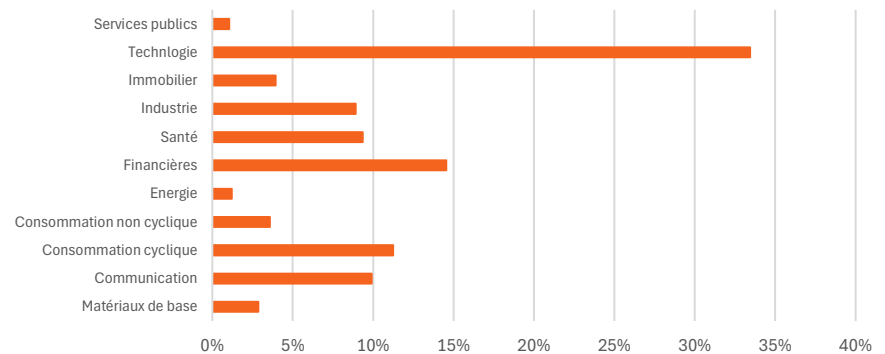
Nom	DPAM B Balanced Low Strat B
Date de création	09/05/2014
ISIN	BE6264046770
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	Degroef Petercam Asset Management
SFDR	ART. 8
Volatilité	7,12%
TER sous-jacent	1,41%

Classe de risque


L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS basée sur les cinq dernières années (ou du fonds sous-jacent)

Morningstar durabilité

Morningstar overall rating

Composition

Cours

Répartition géographique actions

Type d'obligations

Répartition sectorielle des actions

TOP 10

DPAM B Bonds Eur P Cap	12,22%
DPAM L Bonds Climate Trends Sust P	10,89%
DPAM L Bonds EUR Quality Sustainable P	10,67%
DPAM L Equities US Sustainable P EUR Acc	10,49%
DPAM L Bonds EUR Corporate High Yield P	8,61%
DPAM L Bonds Emerging Markets Sust P EUR	5,02%
T. Rowe Price US Lrg Cap Gr Eq I	4,13%
DPAM L Eqs EmMkts Sel MSCI Idx P EUR Cap	3,27%
DPAM B Eqs NewGems Sust P Cap	3,10%
DPAM B Eqs US Slction MSCI Index P	3,09%

Rendements

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans
1,81%	3,05%	5,45%	1,49%	-
	2025	2024	2023	2022
	1,92%	7,65%	7,41%	-15,00%

Cours du fonds sous-jacent

Rendements (fonds sous-jacent)

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	2025	2024	2023	2022
1,95%	3,83%	6,29%	2,50%	3,86%	2,70%	8,05%	8,53%	-14,34%

Politique d'investissement (fonds sous-jacent)

Le **Balanced-Low Fund** - code ISIN **BE6298006873** vise à obtenir le rendement total le plus élevé possible avec une volatilité telle que définie dans la classe de risque 3. Pour cela, les actifs du fonds d'investissement interne sont investis à 100 % dans le fonds d'investissement sous-jacent **DPAM Horizon B Balanced Low Strategy B (BE6264046770)** géré par **Degroof Petercam Asset Management**.

Le fonds investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique) dans des fonds d'investissement en obligations et en actions. Le fonds peut également investir directement en actions, obligations ou autres instruments de dette (à concurrence de maximum 20% de son actif net). Le fonds vise à limiter (directement ou indirectement) ses investissements en actions ou autres titres présentant des caractéristiques comparables à des actions jusqu'à 50% de son actif net. La valeur nette du fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs sous-jacents qui le composent, après déduction des frais de gestion. La valeur de l'unité est égale à la valeur nette du fonds divisée par le nombre d'unités dont le fonds est alors composé.

Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Les performances chiffrées de rendement et les graphiques de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds d'investissement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe.

Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.



Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion sur www.pv.be ou disponible gratuitement sur simple demande auprès de P&V. Pour toute réclamation, veuillez vous adresser au service Gestion des plaintes de P&V, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : plainte@pv.be ou, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as. Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.